

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023 à 18H 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle du conseil – KERNOUES

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du Bureau en exercice : 15

- ▶ **Présents : 12**
- ▶ **Votants : 12**
- ▶ **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donner à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves		X	
GUISSENY	RAPIN	Raphaël		X	
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		Odette CASTEL
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre		X	
PLUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	HENRY	Samuel	X		

Secrétaire de séance : Cécile GALLIOU

Liste des délibérations examinées en séance du 11/09/2023

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
Ressources Humaines		
Contrat de projet – Technicien agricole et bocage à temps complet	25	Approbation à l'unanimité
Accueil d'un volontaire en service civique au service coordination enfance-jeunesse	26	Approbation à l'unanimité
Assainissement		
Acquisition foncière	27	Approbation à l'unanimité
Environnement		
Consultation de la CLCL sur son droit de priorité sur la mise en conformité d'une ZMEL à Plounéour-Brignogan-Plages	28	Approbation à l'unanimité
Tourisme		
Site Meneham : demande de subvention à la Région Bretagne – Année 3	29	Approbation à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 18/09/2023 et publiée sur le site internet de la CLCL le 15/09/2023.